



⌘⌘⌘⌘⌘⌘
COMMUNE DE VILLARODIN-BOURGET
⌘⌘⌘⌘⌘⌘
PROCES-VERBAL et
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2018

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Convocation transmise le 30 mars 2018

Public : 0

Secrétaire de séance : Maryline Duval

Le douze avril deux mille dix-huit à vingt heures trente à la mairie du Bourget, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gilles Margueron, Maire.

Tous les membres sont présents à l'exception de Laurence Billard Vincendet (procuration à S. Bect), Antony Melquiot (procuration à E. Buisson) et Philippe Delhomme (procuration à M. Duval)

A l'unanimité, le conseil approuve le compte-rendu du 12 mars 2018.

Conventions-Accord

1. Avenant à la Proposition technique et Financière Raccordement électrique du client TELT

La dernière délibération du conseil municipal approuvait le raccordement du chantier tunnel et le montant de la proposition technique et financière de la régie pour le client tunnel d'un montant de 5 751 K€.

Compte tenu des contraintes liées au chantier, à l'exploitation du poste et à la nécessité d'intégrer au mieux le poste 63/20 KV dans le paysage, la technologie du poste doit évoluer vers un poste blindé (PSEM) ou modulaire (PIM). Ce dernier serait le meilleur compromis pour la régie en terme de coût de maintenance.

Pour avancer vers ces nouvelles technologies de poste, le conseil municipal doit statuer sur le changement de technologie et le montant maximum de l'offre que la régie devra proposer au client.

L'objectif de cette délibération est donc de valider le changement de technologie et autoriser le Maire à signer la proposition technique et financière d'un nouveau montant max de 7 087 k€.

A l'unanimité, les membres présents approuvent le montant maximum de 7 087 K€ et la technologie PSEM ou PIM.

2. Convention TELT relevé des sources

La dernière convention cadrerait l'organisation entre la Commune et TELT pour le relevé des sources des bassins versants nord et sud. Du côté communal, un agent accompagne l'agent de TELT pour valider les relevés. Le coût horaire de l'agent communal est donc refacturé à TELT.

A l'unanimité, Le conseil municipal autorise le maire à signer une nouvelle convention de 3 ans maximum pour permettre la refacturation du coût horaire à 50 €.

3. Groupement de commandes pour les transports touristiques

Dans le cadre du Schéma global de déplacements Haute Maurienne Vanoise, la mise en place de transports touristiques saisonniers, d'une part entre les différentes communes de Haute Maurienne Vanoise, et d'autre part sur le seul périmètre de certaines communes supports de stations de ski, a été jugé prioritaire.

La Communauté de communes et ses communes membres se sont rapprochées pour apprécier leurs besoins réciproques et la pertinence à lancer une consultation dans le cadre d'un groupement de commandes.

Afin de favoriser la concurrence en offrant un volume plus conséquent, réaliser des économies d'échelle en regroupant leurs achats et mutualiser les procédures de passation des marchés, elles souhaitent constituer un groupement de commandes.

Seront membres de ce groupement de commandes :

- pour les lignes intercommunales à venir : la CCHMV au titre de sa compétence à agir sur les lignes intercommunales reliant Val-Cenis, Bessans et Bonneval sur Arc et les communes de Saint-André, Le Freney, Fourneaux, Modane, Avrieux, Villarodin-Bourget, Aussois,
- pour les lignes internes aux stations : Modane, Aussois, Val-Cenis, Bessans et Bonneval sur Arc.

La communauté de communes, coordonnateur du groupement de commandes, organisera conformément à la réglementation de marchés publics, l'ensemble des opérations nécessaires à la préparation et à la passation du contrat à passer jusqu'à la notification. Les membres du groupement signeront, chacun en ce qui les concerne, les marchés et les bons de commandes relatifs aux lignes de transport pour lesquelles ils sont identifiés comme donneur d'ordre

A l'unanimité, le conseil **approuve** : le principe de la constitution d'un groupement de commandes dit d' « intégration partielle » entre la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et les communes désignées ci-dessus, la tenue du rôle de coordonnateur du groupement par la Communauté de communes Haute Maurienne et la prise en charge des frais de publicité par la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise ; **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes, les contrats passés sur le fondement de cette convention et tous les actes administratifs qui en découleront.

Finances

4. Vote des taux de taxes locales 2018

Compte tenu des équilibres budgétaires, le besoin en financement est couvert sans augmentation de taux.

A l'unanimité, les élus confirment le maintien des taux de taxes locales.

	TAUX 2018	BASES 2018	TOTAL
Taxe Habitation	5,85	1 967 555	115 102 €
Taxe Foncier Bâti	9,65	2 404 256	232 011 €
Taxe Foncier Non Bâti	104,68	12 827	13 427 €
Cotisation Foncière des Entreprises	10,15	1 118 283	113 506 €
	PRODUIT DES 4 TAXES		474 046 €

Information : Les taxes d'habitations et le foncier augmenteront légèrement d'une part sous l'effet des revalorisations des bases fiscales (valeurs locatives) de 1.2 % imposées par l'Etat et d'autre part suite à la hausse de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (sur foncier bâti) passant de 7.77% à 8.01 %.

5. Attribution subventions aux associations

Maryline Duval et Marie-Claude Côte ont étudié les demandes de subventions et proposent le tableau de répartition en annexe.

Après quelques ajustements, le conseil municipal **approuve à l'unanimité le tableau en annexe**.

6. Vote des budgets primitifs

La commission forêt a approuvé le programme proposé par l'ONF et le montant est inclus au budget.

La commission Travaux a validé les travaux prévus dans chaque budget tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Conseil de régie a également validé les travaux et orientations budgétaires 2018.

- Budget primitif principal Commune :**

Le poste Agents non permanents est plus conséquent qu'en 2017 pour combler la disponibilité d'un an accordé à un agent et prendre un(e) étudiant(e) pour une mission d'archivage, classement et soutien au service administratif. Le poste Entretien bâtiment est plus élevé que les autres années car il intègre la réfection des menuiseries extérieures, peinture et agencement à l'intérieur des bâtiments (surtout mairie).

A l'unanimité, les élus approuvent le budget suivant :

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 924 065,26	1 908 065,26
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 704 212,50	1 720 212,50
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	3 628 277,76	3 628 277,76

- **Budget primitif Régie Electrique**

Le budget intègre la prévision d'embauche d'un directeur à compter de septembre octobre pour décharger le poste de DGS et développer la régie. Sur le reste de la section aucune particularité à noter.

A l'unanimité, les élus approuvent le budget suivant :

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 301 859,21	2 301 859,21
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 456 118,84	3 456 118,84
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	5 757 978,05	5 757 978,05

- **Budget primitif Eau assainissement**

Le budget prévoit un retour à la normale en recettes de ventes suite à la régularisation des écarts de consommation. Sur le reste de la section aucune particularité à noter.

A l'unanimité, les élus approuvent le budget suivant :

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	756 397,87	756 397,87
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	615 025,63	615 025,63
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	1 371 423,50	1 371 423,50

- **Budget primitif Lotissement**

Le budget tient compte des travaux prévus à savoir le changement des barrières (idem barrières église) et reprise du talus végétalisé.

A l'unanimité, les élus approuvent le budget suivant :

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	271 938,13	271 938,13
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	418 746,98	418 746,98
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	690 685,11	690 685,11

Pour information, voici la liste des investissements prévus par budget :

OP.	MONTANTS HT	2017	2018	2019	2020	2021
E A U	101 Cartographie	0	3			
	102 Surpresseur	3,3			10	
	108 Procédure périmètre captage de la Masse	6,4				
	116 Télérelève	2	5			
	Réhab. Châteaux d'eaux		15			
	Réhab. Captages		15			
	bouclage eau		9			
	Etude Traitement UV 3 réservoirs	0,9	107			
	T2 Rue St Pierre 4vents		5			
Assainissement AEP Bourget T3 Verger		10	100	100		

	OP.	Investissements prévus TTC	2017	2018	2019	2020	2021
B U D G E T	104	Enrobé > dont rte glaire et rte ste anne	30	50	30	30	30
	110	Matériel divers (groupe électro., tondeuse...)	13	2			
	111	Véhicules Duster / Camion grue	0	60	21	21	21
	112	Infrastructures ONF	10	15			
	114	Informatique - téléphonie - site internet		14			
	121	Terrains divers (foncier merlon bourget)	5	2			
	123	Aménagt routier/Signalisation (stock panneaux)		4			
	125	Bât. Communaux etude ventil eglise/chalet barbier/signalétiq bâti/gites		25			
	126	Programme restauration Chapelles Eglises Oratoires		10			
		Réhabilitation maison Octavie		410			
C	131	Chemin piéton Bourget signalisation		5			
	149	Aménagement paysager		15			
O	151	Aménagement sécurité (Barrières Amodon/Rue Verger)	35	30			
M	153	Risques naturels		25			
M	154	Aménagement surface T2 Bourget caniveaux	0	12			
U	155	Piste L'Orgère remise en etat + comblt trou		5			
N E	157	Eclairage public / Illum / Econ. EP	18	revb			
	158	MAM ecole villarodin	203	84			
	159	Aménagement surface T3 Bourget Verger		10	100	100	

		MONTANTS HT	2017	2018	2019	2020	2021
R E G I E	104	Télérelève + cablage fibre poste à poste		45			
	105	Numérisation	7				
	110	Illuminations		7			
	124	Etude+travaux poste 63KV	117	272	5000	1 700	0
	127	Etude recherche NRJ		15			
	129	Renouvellement transformateurs/cellules	35		24		
	131	Transfo champellard/mont doran	13	58			
		Changement comptages (TV, TJ, TB)	0,8				
	133	Déplacement comptage S4S5S6	15				
	134	véhicule 4x4 utilitaire	16,6				
		Augmentation puissance telt		300			
		Tarifs bleu Coulomb 1/2 Ji Bourget		120			
		EP / Illum / village ep/commun La Norma		15			
		Bouclage la Norma par Champellard (démontage)		50	15		
	Informatique		2				

7. Emplois saisonniers

Besoin plus conséquent comme énoncé précédemment : 20 mois en Contrats à Durées Déterminées.

A l'unanimité, les élus valident la proposition.

Divers

- Statuts CCHMV compétences La Norma/Ecole :

Monsieur le Maire explique les études et discussions en cours sur les éventuels transferts de compétences de la CCHMV vers les communes d'Avrieux (école), Villarodin-Bourget ou d'autres structures type Syndicat mixte Thabor Vanoise.

Une certitude, la Commune d'Avrieux sera compétente pour le RPI Avrieux-Villarodin-Bourget dès la rentrée 2018/2019.

Les autres compétences concernées seraient les équipements publics et infrastructures de la station de La Norma (voiries, projets neufs, éclairage public, parkings...), les remontées mécaniques ou encore la petite enfance.

Divers scénarii sont possibles et sont encore à l'étude. La CCHMV a acté, lors de sa séance du 4 avril dernier, les grands principes financiers et fiscaux relatifs aux transferts et restitutions éventuels des compétences... en cas de transfert, c'est le mécanisme de la Dotation de Solidarité Communautaire qui

permettra les transferts des flux financiers en lien avec la compétence concernée.
Les discussions entre les communes concernées et la CCHMV vont se poursuivre pour trouver une solution adaptée d'ici juin 2018 pour une application au 1^{er} janvier 2019.

- RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE projet Lyon Turin :
Chantier du puits de ventilation d'Avrieux le 18 avril 2018 20h30

*** PROPOSITIONS D'ACHAT BÂTIMENTS :**

- **Auberge pastorale** : la commune a reçu une offre pour un projet de réhabilitation en appartements, une autre offre est en attente pour un projet de chambres et tables d'hôtes. La vente sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal après étude par la commission bâtiment.

- **Chalet de la Repose** : Monsieur le Maire explique qu'il a reçu en mairie des propositions d'achats pour ce chalet. Le conseil municipal est majoritairement décider à vendre le bien. Ce point sera validé lors de la prochaine séance, après étude par la commission bâtiment.

*** AGRICULTURE – FORET :**

Maryline Duval et M. le Maire informe les élus sur :

* **Piste de L'Orgère** : l'accès à la piste sera fermé à toute circulation à partir du 17 avril pour permettre la coupe et le débardage des arbres pour stockage au pré de la commune.

* **Affouages** : pas d'affouages cette année : les chablis stockés au pré de la commune seront vendus en lots.

- **Agriculture** : un gros travail est en cours en partenariat avec la chambre d'agriculture en mesure d'accompagnement en lien avec TELT : trois porteurs de projets, deux ou trois zones se dessinent. L'AFP travaille sur le projet de territoire pour identifier et cadrer les zones à exploiter en collaboration avec les usagers, les propriétaires et les agriculteurs.

- **Sirène du Bourget** : la seule et unique sirène sur le territoire sera testée tous les premiers mercredi du mois.

- **Avalanche de Ste Apollonie** : en raison du risque d'avalanches élevé, et malgré le Déclenchement préventif réalisé, la masse de neige accumulée ne descend pas. D'autres déclenchements sont possibles mais le risque que l'avalanche s'écoule naturellement reste élevé : il est donc fortement recommandé de ne pas s'aventurer dans le couloir et les pentes concernées par ce phénomène.

Le 20 avril 2018
Le Maire
Gilles Margueron



ASSOCIATIONS	2017	2018
COMMUNE		
Les amis de la Belle		400
Ce qu'on entend sur la montag	2000	2000
Club des Sports	6000	6000
JB	600	600
JB (frais vigie lundi Pâques)	1000	
Le Tétras	300	300
Sou des Ecoles	500	500
Sou des Ecoles (Voyages scolaires)		800
AFN	250	250
	10 650 €	10850
SOLIDARITE		
Alzheimer Savoie	100	
Amicale Don du Sang	50	50
APEI	50	50
AFSEP Scléroses en plaques	50	50
Banque Alimentaire de Savoie	100	
Croix Rouge	150	150
Ass. Pré - Soleil	150	150
AFM	50	
Secours Catholique	150	150
	850 €	600
SPORT		
Ass. Artistique Modane	300	420
Club de Tir Modane	100	100
Monolithe ski de fond	100	100
Handisport	30	30
USM Foot	150	
UAM		
Judo	90	
Tennis Club	120	150
Volley Modane	60	
Maurienne Escalade		60
Club d'Escrime		60
Pied à l'Etrier	30	30
	980 €	950
LOCAL		
Dante Alighieri		
GIDA	800	0 - CCHMV
GRAC	100	100
Norma Pêche	135	135
MFR Le village	50	
Vivre en Maurienne	100	100
Loisirs Créatifs Modanais	50	50
Collège La Vanoise	200	200
	1 435,00 €	585
TOTAL	13 915,00 €	
ass personnel communal	530	530
délib 08/06/15		
TOTAL	14 445,00 €	13515